

*Note : Le présent document constitue des notes personnelles dont le contenu peut différer des propos effectivement tenus et ne se saurait engager officiellement le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD).*

**Principaux éléments pour une intervention préliminaire lors de l'atelier  
GOPAC « Country Chapter Development :  
Programming and Delivering Results » (12 mars 2011)**

Mesdames, Messieurs, Honorables parlementaires,

Permettez-moi tout d'abord d'excuser mon collègue Kevin Deveaux, qui devait intervenir au cours de cet atelier mais a été retenu par d'autres obligations liées aux événements en cours dans la région arabe. N'étant pas moi-même spécialiste des questions de lutte contre la corruption, mais plutôt de développement parlementaire, je vous donnerai donc des indications sur l'approche générale que privilégie le PNUD dans ce domaine, et ses initiatives les plus récentes.

Permettez-moi tout d'abord de vous présenter quelques éléments d'appréciation du contexte dans lequel s'inscrit l'action des sections nationales du GOPAC, puisqu'il s'agit du sujet qui nous réunit aujourd'hui. Le GOPAC ne dispose pas encore de sections nationales ni même de membres dans de nombreux pays ayant pourtant ratifié la Convention des Nations-Unies pour la lutte contre la corruption (UNCAC). Sans vouloir bien sûr m'immiscer dans des décisions qui relèveraient des parlementaires membres du GOPAC, il me semble donc qu'il pourrait être utile, pour aider les parlementaires à s'investir dans la lutte contre la corruption dans leur propre pays, de créer de nouvelles sections. L'inclusion, dans le programme mondial du GOPAC, d'une section spécifiquement consacrée aux activités de développement du GOPAC pourrait sans doute vous aider à y parvenir. Je crois aussi que les sections régionales du GOPAC pourraient s'impliquer dans l'ouverture de telles sections nationales.

Il me semble par ailleurs que le GOPAC devrait, instar du PNUD, diffuser les enseignements et meilleures pratiques sur Internet, grâce à l'expérience acquise dans ses sections régionales, afin de guider l'action des parlementaires combattant la corruption au sein de ses sections nationales. Enfin, pour le développement de ses sections nationales, le GOPAC devrait établir des relations avec des organisations impliquées dans la lutte contre la corruption au sein de ces pays et constituer, notamment par le biais d'Internet, un réseau

informel rassemblant des experts, des journalistes et des organisations non gouvernementales.

S'agissant maintenant du soutien apporté par le PNUD dans cette lutte contre la corruption, je voudrais vous rappeler que le PNUD mène déjà des actions de mobilisation de la société civile, de sensibilisation et de formation, dont les parlementaires peuvent bénéficier. Le PNUD diffuse aussi de nombreux guides et publications, par le biais, en particulier, d'Internet – le PNUD a, par exemple, publié des brochures thématiques sur la lutte contre la corruption dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'eau, brochures que vous trouverez sur les tables à l'entrée de cette salle.

Un gros travail de soutien à la lutte contre la corruption, reposant sur l'évaluation de son efficacité et l'identification des moyens de nature à l'améliorer, a déjà été effectué par le PNUD au Kenya, au Bangladesh et, au cours des derniers mois, au Mali. En effet, le PNUD a soutenu dans ce pays, en partenariat avec le Réseau des parlementaires pour la gouvernance et la lutte contre la corruption, la réalisation d'une Étude sur la corruption politique dans le processus électoral au Mali. Cette étude, préparée par Daniel A. Tessougue et Siaka Batouta Bagayoko, est en cours de finalisation et n'a pas encore été publiée. Elle dressera un panorama complet des causes et de l'étendue des pratiques de corruption dans ce pays, avec une perspective historique, une analyse du contexte politique, juridique et sociologique, ainsi qu'avec l'aide d'un sondage portant sur la perception par la population malienne de la fraude et de la corruption dans le processus électoral. Nous espérons que, grâce à cette étude, ont ainsi été jetées les bases d'une coopération durable avec le PNUD pour la lutte contre la corruption dans ce pays.

Le centre régional du PNUD à Bratislava a, par ailleurs, piloté avec succès une évaluation des performances des agences de lutte contre la corruption au Monténégro, au Kosovo, en Moldavie et en Turquie.

L'équipe du développement parlementaire du PNUD à laquelle j'appartiens peut, plus particulièrement, vous aider en renforçant durablement les capacités de législation et de contrôle des parlements qu'elle soutient, ainsi que l'efficacité de leur organisation et l'accessibilité de leurs activités au plus grand nombre, ce qui permet de renforcer structurellement les outils dont vous disposez pour mieux combattre la corruption.

Enfin, le PNUD a élaboré une note d'orientation sur la mise en œuvre de la Convention des Nations-Unies de lutte contre la corruption (UNCAC) et finalise actuellement un outil d'auto-évaluation des parlements pour cette mise en œuvre. Les bureaux pays du PNUD au Liberia, au Burkina Faso, au Mali et au Tchad ont déjà manifesté leur intérêt pour cette démarche, pilotée depuis le centre régional du PNUD pour l'Afrique de l'Ouest, à Dakar. Les parlementaires d'autres pays ont été appelés à faire connaître aux bureaux pays du PNUD leur intérêt pour cette démarche. Cet outil d'auto-évaluation vous sera présenté dimanche, entre 2 et 5 heures de l'après-midi, lors de l'événement spécifique organisé par le PNUD à l'issue de la Conférence. Nous vous invitons vivement à participer à cette réunion, car il s'agira pour vous de l'une des dernières occasions de regarder ensemble comment améliorer cet outil, puisque sa validation finale devrait intervenir au mois de juillet prochain.

Je vous remercie de votre attention et je vous invite à nous faire connaître votre avis sur les suggestions et les actions qui viennent de vous être présentées. Je cède la parole à Diego Antoni, Directeur de la Gouvernance démocratique pour le bureau du PNUD au Mexique, qui va vous présenter un exemple concret d'activités originales engagées par le PNUD pour lutter contre la corruption dans les programmes sociaux.